



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demandeuse est Madame Sandrine DERKENNE demeurante à Arbospine 73/A à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Balmoral à 4845 Sart et cadastré division 2, section C n°825A.

Le projet est de type : La construction d'une habitation - l'aménagement du chemin vicinal n°37, et présente les caractéristiques suivantes :

Construction sur trois niveaux, avec la présence d'un carport deux voitures. Implantation et gabarit en accord avec la déclivité importante du terrain (Volumes semi-enterrés). Parement principal des élévations : bardage bois de teinte naturelle et crépi isolant de teinte gris. Le projet implique également une réfection importante du chemin d'accès à l'habitation (remblai et profilage). (Voir axonométrie).

Dossier soumis à Enquête publique en vertu des articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, ainsi qu'aux articles D.IV.41 et D.VIII.7 du CoDT, pour le motif suivant : aménagement du chemin vicinal n°37.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 ;
- Les jeudis **19/10/2023** et **26/10/2023** de 17h à 20h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 09 octobre 2023 et clôturée le 07 novembre 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300020/5046/2023**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **07 novembre 2023** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

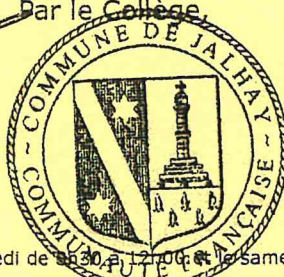
La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 18/09/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS

Par le Collège



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET